

MAIRIE DE JARCIEU

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal du 5 septembre 2011.

Bureau de Poste

M. Le Maire nous présente M. Eric TERLET, Directeur de la Poste de Beaurepaire. Celui-ci nous informe de la transformation du bureau de poste de JARCIEU courant 2012.

D'après les sources de la Cour des Comptes, les raisons de cette transformation seraient dues aux charges trop élevées par rapport à la faible fréquentation de ce bureau, et aux départs en retraite non remplacés.

Pourtant, environ 250 Jarcieurois y possèdent un compte, ainsi que certaines Associations, et une fréquentation journalière d'une trentaine de personnes.

Deux solutions sont proposées par la Poste :

- soit la création d'une Agence Postale Communale, avec une indemnité financière de 900,00 € par mois versée par la Poste

- soit la création d'un Relais-Poste chez un commerçant, avec une indemnité de 300,00 € par mois versée par la Poste

M. Le Maire ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal soumettent l'idée de diffuser un Communiqué de Presse pour relater les faits, et demande à l'ensemble de la population de se mobiliser.

Pour cela, une pétition sera mise en place et circulera dans tous les commerces ainsi qu'à la Mairie.

Une rencontre pourrait avoir lieu entre le Directeur Départemental de la Poste et M. Le Maire lors du prochain Conseil Municipal afin d'avoir des explications plus précises quant à cette « transformation ».

A suivre.

Lecture du compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

Travaux de Mise en sécurité

Les membres de la commission Communale Voirie nous exposent la nécessité de procéder à des travaux de mise en sécurité, création de plateaux surélevés, sur les voies communales suivantes :

Route Départementale 519 – Création de 1 plateau

Route des Pépinières – Création de 2 plateaux

Route de Carillon – Création de 1 Plateau

Le montant des travaux s'élèverait à 13 414,40 € HT, soit 16 043,62 € TTC d'après l'estimation effectuée par l'Entreprise GABILLON de Pommier de Beaurepaire (Isère) et l'Entreprise LACROIX Signalisation de Genas (Rhône).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents, émet un avis favorable pour la réalisation des travaux de mise en sécurité, création de plateaux surélevés sur les voies communales ci-dessus énoncées, et sollicite le Conseil Général de l'Isère pour l'attribution d'une subvention pour la réalisation de ces travaux,

Une délibération est prise en ce sens. Délibération N° 25/2011

Personnel Communal

Monsieur le Maire nous rappelle que Monsieur MARION Jean-Claude occupant actuellement un poste d'Adjoint Technique de 1ère Classe à temps complet, peut prétendre par son ancienneté à un avancement de grade au poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème Classe.

Il nous propose la création au 1er Octobre 2011 d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème Classe à temps complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide la création au 1er Octobre 2011 d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème Classe à temps complet.

Une délibération est prise en ce sens. Délibération N° 26/2011

Rentrée Scolaire

Monsieur le Maire nous fait un bilan de la rentrée des classes du lundi 5 septembre.
144 élèves sont inscrits pour l'année 2011-2012.

Les enseignants sont satisfaits des travaux réalisés durant l'été. Il reste encore le branchement des télécommandes pour les stores de la Salle Polyvalente ainsi que la mise en place de l'interphone à l'école.

Commission Travaux

Guy ARTHAUD a terminé son contrat le 24 août 2011.

M. J-Jacques BLONDEAU nous fait un bilan des travaux. Tout est terminé. Ont été faits en plus la montée d'escalier de M. TOUSCOZ Alexandre et les portes du Stade.

Il nous fait remarquer que le montant total prévu a été respecté.

Cheminement piétonnier

Monsieur le Maire nous rappelle le projet d'un cheminement piétonnier traversant la propriété BOURNE, dans le but de sécuriser le trajet des écoles, menant du village au stade.

Une rencontre a eu lieu au mois de Juillet entre M. BOURNE, Patrick DURAND, Bernard GAUDIN et J-Jacques BLONDEAU.

Ce dernier a travaillé sur le projet et propose un nouveau rendez-vous pour le soumettre à M. BOURNE.

Congrès des Maires de l'Isère

Le prochain Congrès des Maires de l'Isère aura lieu le samedi 15 octobre 2011 à Beaurepaire.

La Communauté de Communes de Beaurepaire souhaite la présence de quelques élus municipaux afin de participer à l'organisation de cette rencontre. Delphine FOYER, Bernard GAUDIN et Suzy MEUNIER proposent leur aide.

Questions diverses

Téléphonie mobile du Service Technique

Monsieur le Maire nous rappelle que les deux employés du Service Technique dispose actuellement de téléphone portable à cartes. L'un des deux téléphones est vieillissant et fonctionne très mal. Avec le système de cartes, il n'est pas possible de changer le téléphone comme avec un forfait.

Après discussion, le Conseil Municipal décide qu'il serait souhaitable de passer à la téléphonie mobile en version forfait. Monsieur PRAS Jocelyn s'occupe de comparer les offres des différents opérateurs.

Dossier à suivre.

Vogue

La vogue de cette année s'est bien passée.

Un nouveau manège de Chenille s'est installé.

Très peu de dégâts ont été constatés.

Tous les forains ont réglé leur emplacement.

Il faut souligner quand même qu'ils n'ont pas pu nous remettre de chèque de caution, comme il avait été demandé, pour le tri des déchets, prétextant n'avoir pas de chéquier.

Classes en 1

Les Classes se sont bien passées. La nouvelle organisation des repas a satisfait tout le monde.

Jocelyn PRAS fait remarquer qu'une seule classarde est restée pour ranger la salle.

Il rappelle que tous les classards présents devraient donner un peu de leur temps pour préparer et ranger la salle. Les membres du Comité des Fêtes ne gèrent normalement que la buvette et la logistique générale.

De ce désengagement des classards, 3 membres actifs du Comité des Fêtes ne veulent plus assurer cette manifestation. Christophe DURAND pourrait venir s'exprimer lors d'un prochain conseil pour le devenir de celle-ci.

Redevance Incitative

Mme MEGUERDITCHIAN nous fait un bilan de la réunion du Comité de Suivi avec la Communauté de Communes suite à la facturation des poubelles.

Beaucoup de personnes mécontentes car leur facture est nettement plus élevée qu'avant.

Incompréhension au niveau du détail de la facture.

Un Communiqué de la Communauté de Communes de Beaurepaire est prévu dans la presse.

Le prochain conseil municipal est fixé au

Lundi 17 Octobre 2011 à 20 heures